

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Wavre, le 20 décembre 2023

# DÉCLARATIONS ANTICIPÉES DE FIN DE VIE

Si la France se déchire sur les questions d'euthanasie et de fin de vie, nous avons la chance dans notre pays d'avoir légiféré sur ces sujets et d'offrir le choix à nos concitoyens. Choix que beaucoup nous envient.

Pourtant une différence importante demeure dans la connaissance et dans le recours à l'euthanasie, par exemple, et aux déclarations anticipées de fin de vie entre le nord et le sud du pays. En effet, la très grande majorité des euthanasies réalisées en Belgique concernent la Flandre. Comment expliquer cette disparité ? Probablement, par la méconnaissance des citoyens francophones, mais pas que, sur ces sujets et donc sur leurs droits.

Partant de ce constat et donc de la nécessité d'informer le plus large public, Laïcité Brabant wallon et ses partenaires - la Mutualité Chrétienne, Pallium, Respect Seniors et le Service Laïque d'aide aux Personnes - proposent une conférence essentielle sur les déclarations anticipées (*document à compléter pour faire respecter nos souhaits de fin de vie*). Lors de cette conférence, des questions cruciales seront abordées par Johanne Tilman, juriste, médiatrice et fondatrice de l'ASBL EclairAges. Cette conférence se tiendra un peu partout sur la Province du BW, entre janvier et juin 2024. La première date est prévue le mardi 16 janvier de 14h00 à 16h30 et aura lieu à la Maison de la Laïcité Irène Joliot-Curie, 33 rue Lambert Fortune à Wavre.

Les autres moments prévus sont : le mardi 20 février à la Maison de la Laïcité d'Alembert à Braine-l'Alleud, le mardi 16 avril à la Maison de la Laïcité Condorcet à Hamme-Mille, le mardi 14 mai à la Maison de la Laïcité Hypathia à Ottignies-LLN et le mardi 4 juin à Laïcité BW à Nivelles.

Chaque moment d'échange sera suivi par la présentation des outils en lien avec la thématique des déclarations anticipées et développés par chaque partenaire. Laïcité Brabant wallon et ses partenaires fourniront des informations essentielles et des outils précieux pour accompagner les individus dans la réflexion et la préparation de leurs déclarations anticipées.

### En pratique :

La participation est gratuite, mais les inscriptions sont obligatoires via le formulaire disponible sur le site de Laïcité Brabant wallon ([www.calbw.be](http://www.calbw.be)). Pour plus d'informations, il est possible d'envoyer un mail sur [assistancemoralebw@laicite.net](mailto:assistancemoralebw@laicite.net) ou d'appeler le 010/22.31.91.

### CONTACT PRESSE

Laïcité Brabant wallon  
[beatrice.touaux@laicite.net](mailto:beatrice.touaux@laicite.net)  
010/22.31.91  
[www.calbw.be](http://www.calbw.be)